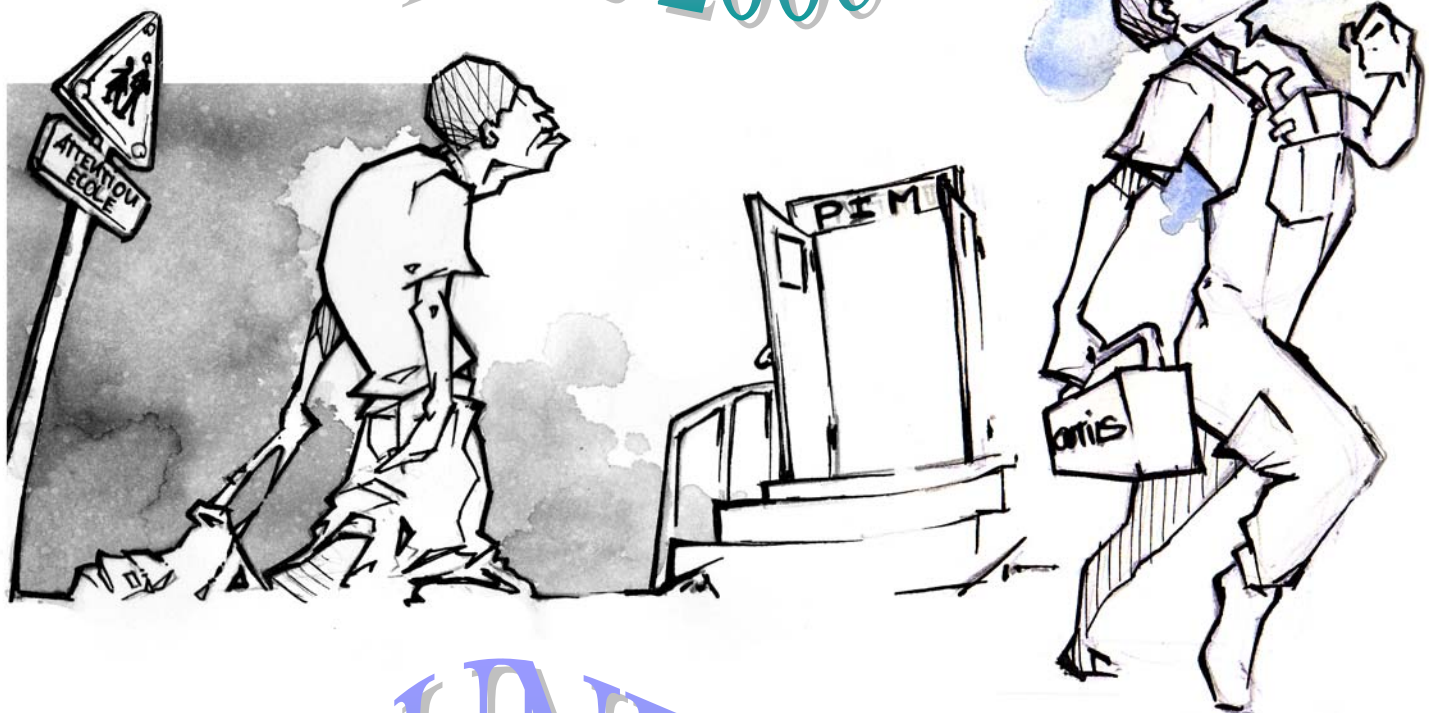


# Parcours d'initiation aux métiers

Mars 2006



# UNETP

# PARCOURS D'INITIATION AUX METIERS

## Le public

Cette section accueille, **dès 14 ans**, des élèves en **sérieuse difficulté au collège**, trop faibles et/ou trop rétifs à l'enseignement général pour accéder à une 3<sup>e</sup> DP6, ne supportant plus une scolarité qui les met en échec, dévalue chaque jour davantage l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et ne leur offre aucune perspective d'avenir. Ces jeunes, on le sait, posent de gros problèmes aux professeurs de collèges et perturbent parfois les classes dans lesquelles ils se sentent trop mal. Certains ne gênent pas les autres mais se replient sur eux-mêmes et sont d'autant plus en **danger de « désespérance »**. Nous attendons des publics très divers mais en particulier des jeunes issus de milieux familiaux non structurants.

Ces élèves devront être **volontaires** pour s'engager dans cette année de transition entre le collège et l'apprentissage.

Les familles et les jeunes sont clairement informés que **ce choix est réversible** et que cette expérience peut aussi déboucher sur une reprise d'études en collège. L'équipe pédagogique garde toujours cette possibilité à l'esprit et ne manque pas de « tendre des perches » ou de saisir des occasions dans ce sens.

Par rapport aux élèves que nous accueillons en 3<sup>e</sup> DP6, ces jeunes ne convoitent pas le DNB et n'envisagent pas même une poursuite d'études en lycée professionnel. Leur objectif est de **quitter le système scolaire le plus rapidement possible**. Le nôtre est de nous assurer qu'il ne s'agit pas d'une crise passagère et surmontable et de faire en sorte qu'ils quittent l'institution avec le maximum de chances de s'insérer professionnellement dans un premier temps et de continuer à se former par la suite.

**Le lycée professionnel répond au besoin impérieux de rupture avec le collègue** et le système scolaire classique. Nos établissements disposent du matériel, des machines, des ateliers et laboratoires qui favorisent l'activité. Nos enseignants, y compris les professeurs d'enseignement général, ont la connaissance et l'expérience des milieux professionnels. Les partenariats suivis avec les entreprises leur permettent de placer les apprentis juniors sur des lieux de stage dans lesquels ils seront bien encadrés et où ils pourront pratiquer toutes les activités autorisées par les textes en fonction de leur âge. Au contact de leurs collègues de l'enseignement professionnel, les professeurs d'enseignement général ont développé des pédagogies actives innovantes, en particulier dans le cadre de la pédagogie de projet : PPCP, PAC, ECJS, projets interdisciplinaires... L'esprit de la classe PIM est en **cohérence avec nos projets d'établissements** qui accordent une place prépondérante à la lutte contre l'échec scolaire, à la remotivation par l'action, à la socialisation et à l'éducation à la citoyenneté.

La réhabilitation scolaire passe par la **reconnaissance de la personne**, la foi en son éducabilité et la valorisation de ses qualités. Le lycée professionnel a pour vocation de développer **le savoir être et les savoir faire plutôt que les savoirs intellectuels**. Il place **la personne et l'entreprise au cœur de la formation**.

## **La philosophie, le message**

**Ce n'est pas parce qu'un jeune connaît des difficultés scolaires qu'il n'a pas de valeur, de capacités ni d'avenir.**

Il peut trouver une **voie de réussite et d'épanouissement** à condition qu'une équipe expérimentée se mette à son **écoute** et construise avec lui un **parcours personnalisé** en fonction de ses goûts, de ses aspirations, de ses possibilités et des réalités de l'environnement socio-économique dont il doit prendre conscience.

## Les principes

Une double priorité :

- **rompre avec la scolarité antérieure et redonner du sens aux apprentissages** en refusant l'émiettement du savoir,
- **rétablir un dialogue** positif fondé sur le respect et la confiance entre les jeunes, les parents et l'équipe pédagogique.

**Rompre vraiment avec la scolarité antérieure** suppose de casser l'approche « une discipline - un professeur - une heure de cours » et de supprimer totalement les cours magistraux ou dialogués. On évitera autant que possible les termes qui renvoient à cette scolarité rejetée : classe, professeur, élève, bulletins de notes trimestriels, matière... Certes, les enseignants chargés de la section ne renoncent jamais à l'objectif de « **consolider l'acquisition de connaissances fondamentales** », mais ils servent cet objectif à travers des activités concrètes d'orientation ou en lien direct avec les préoccupations, les centres d'intérêt du jeune et la construction de son projet de vie. Il s'agit de **renverser la logique «enseigner pour orienter** » puisque la première partie de l'année va être consacrée à l'élaboration du projet d'orientation. Une fois ce projet stabilisé et conforté par des stages en milieu professionnel, l'équipe pourra proposer des modules de mise à niveau ou de méthodologie indispensables à la réussite du projet envisagé. Il s'agit donc bien plutôt d' **orienter pour arriver à enseigner** ».

Une étude récente montre que les jeunes en rupture scolaire « décrochent » parce qu'ils désespèrent d'obtenir une aide efficace de leurs professeurs et, par conséquent, l'examen convoité. Leur rendre confiance en eux, en nous et en l'avenir passe donc par **l'épuration du « passif scolaire »** et le **rétablissement du dialogue** entre le jeune et les adultes dans un **cadre sécurisant** et des **perspectives optimistes**.

La discipline et le respect des contraintes passeront par une **relation contractuelle**, tant au niveau individuel que groupal. Pour le travail comme pour le comportement au lycée et en entreprise, des objectifs individualisés croissants seront proposés aux jeunes afin de les aider à jalonner leurs terrains de progrès.

**Pour rétablir le dialogue, le tutorat.** La nécessité de cet accompagnement constant est soulignée depuis longtemps par le psychopédagogue Gérard Wiel<sup>1</sup> dans le cadre de l'association ADAJ<sup>2</sup>. Le jeune doit se sentir accueilli, reconnu, respecté, entendu, pris en compte, suivi, accompagné, tout au long de l'année par **un interlocuteur privilégié**. Sept entretiens sont imposés : pour l'inscription l'été précédant l'année scolaire – courant septembre – lors des 4 bilans d'étapes – en fin d'année. Les autres entretiens sont demandés par les jeunes lorsqu'ils en ressentent le besoin. Chaque membre du « noyau dur »<sup>3</sup> assure le suivi d'environ 8 élèves et la relation avec la famille, le collègue d'origine, l'entreprise et les éventuels partenaires sociaux.

**Le temps hebdomadaire de vie de groupe est essentiel.** Il s'agit d'un outil central d'apprentissage à la relation au service des jeunes. Les activités présentées ci-dessous le sont à titre d'exemples, ces propositions n'étant pas exhaustives.

- **Elaboration de la charte de vie** à partir d'une réflexion collective sur ce qui fait qu'on se sent bien dans un groupe, sur les valeurs que l'on souhaite partager, sur les règles que l'on est prêt à faire vivre pour pouvoir travailler ensemble dans les meilleures conditions possibles dans l'intérêt de tous.
- **Gestion des problèmes relationnels** entre élèves, entre élèves et animateurs, entre élèves et tuteurs en entreprises, entre élèves et administration.
- **Election des élèves délégués et initiation à la citoyenneté.**
- **Préparation et exploitation des stages**, mise en commun des expériences faites sur le terrain professionnel.
- **Discussions et débats** à partir de faits divers, d'articles de presse, de textes, d'interventions, de sorties...
- **Elaboration de projets** : sorties culturelles, invitation d'intervenants, ateliers d'expression et d'arts plastiques, de théâtre, de cinéma, de philosophie...
- **Groupes d'accompagnement au projet** : un jeune volontaire présente à la classe la situation dans laquelle il se trouve et les questions qu'il se pose relativement à

<sup>1</sup> « Vivre le lycée professionnel comme un nouveau départ » - 1992 – G. Wiel

« Faire de la classe un lieu de vie – Socialisation – Apprentissage - Accompagnement » - 1997 – C. Philibert et G. Wiel

« Accompagner l'adolescence – Du projet de l'élève au projet de vie » - 1998 - C. Philibert et G. Wiel

« Sortir du mal-être scolaire – Promouvoir la Fonction Accompagnement » - 2000 – G. Wiel

« Construire des stratégies de nouveau départ – Organiser des parcours scolaires personnalisés » - 2004 – A. Jaligot et G. Wiel

<sup>2</sup> Association pour l'accompagnement des adolescents et des jeunes – Cette association a participé au colloque « Analyse de pratiques professionnelles » organisé en février 2005 par l'IUFM Champagne Ardenne – Colloque auquel participaient André de Peretti, Jacques Lévine, Gérard Wiel, Claudine Blanchart Laville, Richard Etienne, Maître de Conférence en Sciences de l'Education à l'Université Paul Valéry de Montpellier III, Bernard Pechberty, Maître de Conférence en Sciences de l'Education à l'Université René Descartes de Paris V. Le rapport final de ce groupe de formation par la recherche est consultable sur le site de l'Académie de Reims et de l'IUFM de Champagne Ardenne

<sup>3</sup> Voir en page 7 la présentation de l'équipe pédagogique

son orientation. Ses camarades l'interrogent pour clarifier la situation. Enfin tous les jeunes peuvent offrir des pistes de réponses au camarade qui s'est confié à eux. Le tout sans obligation de participation ou de réponse aux questions posées et surtout sans jugement aucun.

- **Événements festifs et conviviaux.**

**Si la vie de classe ne constitue pas une discipline scolaire, elle permet de nombreux apprentissages transversaux** : écouter et respecter la parole de l'autre, s'exprimer, oralement surtout mais aussi faire un compte rendu écrit, prendre position avec clarté, franchise et courtoisie, acquérir du vocabulaire, respecter les règles en vigueur et s'insérer dans un groupe non choisi, régler un différend sans violence, négocier, convaincre, argumenter, proposer, organiser, réguler, prendre du recul par apport aux situations pour mieux y faire face, réfléchir au sens des apprentissages et aux raisons pour lesquelles ils sont acceptés ou refusés.

### **Un outil de dialogue et de mémoire : Le cahier de vie de groupe**

pourrait constituer la mémoire de l'année scolaire et garder la trace des nombreuses activités menées : documents officiels (trombinoscope, charte de vie, courriers aux familles, groupes de modules...) – Ordres du jour et comptes rendus des demi-journées de vie du groupe AJ<sup>4</sup> - Photographies prises au cours des différentes activités – Remarques des intervenants et des élèves – Informations diverses (Journées portes ouvertes dans des établissements, manifestations intéressantes, émissions télévisées conseillées par exemple).

Ce cahier constitue par ailleurs un **outil de régulation précieux**. Les intervenants y écrivent le rapport des incidents qui se produisent dans la classe, avec un élève ou un groupe d'élèves. Ce cahier étant constamment à la disposition de la classe, les animateurs écrivent sous le contrôle des élèves qui peuvent demander rectification de certains points. Le cahier sert donc de base de discussion avec les familles et les jeunes lorsque les incidents se reproduisent et que l'on est amené à proposer à l'élève récidiviste **un contrat pour l'aider à se discipliner**.

---

<sup>4</sup> Apprenti Junior

## Les objectifs

- **Accompagner** le jeune dans l'élaboration d'un **projet d'orientation** réaliste et mobilisateur.
- **Développer son savoir être** en vue de l'insertion en apprentissage.
- Le **mettre à niveau** dans l'optique de la réalisation de ce projet.

## L'équipe pédagogique

**L'équipe restreinte doit être animée par un binôme d'enseignants volontaires et formés**, travaillant volontiers ensemble, expérimentés, ouverts à ces publics et, de préférence, supervisés en analyse de pratique. Ce binôme peut être constitué du professeur de lettres-histoire et d'un professeur du secteur professionnel disposant de compétences en informatique, économie et droit du travail, connaissant bien les milieux professionnels et habitué à accompagner les projets d'orientation. Dans tous les cas les deux éléments du binôme doivent être complémentaires et en affinité. On peut aussi imaginer qu'un jeune professeur intéressé par cette section fasse équipe avec un professeur expérimenté pour se former.

- **Le psychologue conseiller d'orientation du lycée**
- **Le professeur de documentation du lycée**
- **Un professeur de mathématiques-sciences et un professeur d'anglais** sollicités pour animer des modules disciplinaires dans la deuxième partie de l'année en plus du binôme animateur qui assurera les modules de français, informatique et culture générale.

## Les horaires des enseignants

**L'horaire des enseignants est annualisé.** Les deux membres du binôme enseignement général - enseignement professionnel assureraient 15 heures hebdomadaires à eux deux en moyenne. Davantage en début d'année, moins quand les stages et les modules de mathématiques sciences et d'anglais commenceront.

L'ensemble représente une moyenne de **23 heures-enseignants hebdomadaires.**

### EXEMPLE DE REPARTITION DES HORAIRES DES INTERVENANTS

Intervenants	Heures année sur 36 semaines	Moyennes hebdomadaires	Types d'interventions auprès des élèves
<b>Expression et culture</b>  8 tutorats <sup>5</sup> & coordination <sup>6</sup>	324 heures  (72 heures)	9 heures  2 heures	3 ateliers en moyenne par semaine sur l'année = 108 ateliers/année  administratives et pédagogiques
<b>Initiation à la vie professionnelle</b>  8 tutorats & coordination	216 heures  (72 heures)	6 heures  2 heures	2 ateliers en moyenne par semaine sur l'année = 72 ateliers/année  administratives et pédagogiques
<b>Math-sciences</b>	72 heures	2 heures	24 modules de 3 heures
<b>Anglais</b>	48 heures	1 H 30	16 modules de 3 heures
<b>Psychologue</b>	36 heures	(1 heure <sup>7</sup> )	12 modules de 3 heures
<b>Prof. de doc.</b>	12 heures	30 minutes	4 modules de 3 heures
<b>Total</b>	<b>708 heures d'enseignement/élèves</b>	<b>23 heures intervenants/semaines</b>	<b>236 unités d'enseignement<sup>8</sup>/élèves</b>

<sup>5</sup> Le tutorat comprend les entretiens avec les élèves, leur famille et les éventuels partenaires sociaux (éducateur, assistant social...), les relations avec les tuteurs en entreprises et les visites de stage, les collèges d'origine

<sup>6</sup> Coordination de l'équipe pédagogique, organisation des réunions, mise en forme des documents de suivi...

<sup>7</sup> Cette heure peut être prise en charge par le lycée ou par la région

<sup>8</sup> Une vingtaine d'ateliers sont animés par deux intervenants

# Les horaires des élèves

Les élèves bénéficieraient, en moyenne hebdomadaire, sur l'année de :

- **6 ateliers au lycée** :
  - **3 en expression et culture, dont un en vie de groupe**
  - **2 en initiation à la vie professionnelle et activités d'orientation**
  - **1 module de mise à niveau en maths/sciences ou anglais**
- **2 jours en milieu professionnel** à partir de la 7<sup>e</sup> semaine. Deux journées de 7 heures sur 30 semaines représentent l'équivalent de 12 semaines de stages. Ces deux jours hebdomadaires de stage présentent un certain nombre d'avantages. Ils aident les jeunes à supporter les trois autres jours de la semaine au lycée. Ils évitent les ruptures de dynamique d'apprentissages causées par les stages longs. Ils permettent à l'apprenti junior de rester aussi longtemps que nécessaire sur une même entreprise mais aussi d'en changer au moment où cela s'avère utile pour son orientation ultérieure. Un tel « stage filé sur l'année » autorise par ailleurs une immersion progressive et un travail continu, en vie de classe et en entretiens, de socialisation et d'adaptation au monde du travail. Cependant, pour des raisons locales ou de projets spécifiques, les stages pourront également être regroupés en semaines.

Notre expérience des classes de 3<sup>e</sup> de lycées professionnels<sup>9</sup> nous a amenés à privilégier **des ateliers de 2 heures trente de travail effectif** (trois fois 55 minutes moins le temps d'installation et de pause). En une heure de cours, on ne fait rien : installation laborieuse, consignes circonstanciées, mise en route progressive... Lorsque les élèves ne suivent pas des cours magistraux mais sont, non seulement actifs mais acteurs de leur formation, ils travaillent volontiers une demi-journée, on l'observe en PPCP par exemple. Cette plage horaire leur permet de s'imprégner des consignes, de s'installer dans l'activité, de s'organiser à partir d'un objectif précis, à leur **rythme propre**, de chercher de l'aide auprès des camarades et des adultes présents quand ils en ont besoin. Ils ont beaucoup souffert au collège de la parcellisation du temps et de l'incapacité à « faire vite », à faire aussi vite que les autres, d'où l'impression qu'ils sont nuls et abandonnés par les enseignants qui préfèrent les élèves rapides. Les ateliers de 150 minutes permettent l'alternance de

---

<sup>9</sup> 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> préparatoires, technologiques, polytechnologiques, CLOA, 3<sup>e</sup> à projet professionnel, TOP, DP6, DP3

temps de recherches individuelles, de travaux informatiques, d'entretiens avec l'enseignant ou l'intervenant, d'échanges et de productions en groupes, de temps de pause... Ils peuvent se lever, bouger, passer d'un groupe à l'autre, leur corps d'adolescent est pris en compte dans l'espace pédagogique. Ces élèves ne peuvent néanmoins pas rester au lycée plus de 3 heures d'affilée sans éprouver le besoin de « prendre l'air ».

Par ailleurs, ces blocs horaires permettent de mettre en place **un rite de mise au travail**. En effet, les anciens rituels ne sont plus guère praticables aujourd'hui, comme celui qui consiste à imposer aux élèves de se lever lorsque l'enseignant pénètre dans la classe. Cependant, il nous paraît utile d'inventer de nouveaux rituels de mise au travail qui sépareraient symboliquement le monde du dehors, de la vie privée, et le monde du dedans, de la formation. « La minute de concentration », est un exemple de pratique pédagogique qui s'avère particulièrement fructueuse avec ce type de public.

Cette pratique est née des constatations suivantes :

- Il est toujours **difficile de mettre une classe en conditions de travail**. Les ordres, les cris et les autres formes de contrainte sont peu efficaces et présentent l'inconvénient de « gâter l'ambiance ».
- Nos élèves sont friands d'**images** mais seuls ils ne recherchent pas forcément les plus intéressantes.
- Les rituels représentent un bon moyen de renforcer la **cohésion du groupe** et la complicité entre les jeunes et les enseignants.
- Si les professeurs d'aujourd'hui ne veulent pas renoncer à la transmission d'une **culture générale**, ils doivent trouver de nouvelles formes pour le faire.

Le principe : Chaque demi journée s'ouvre sur « La minute de concentration », la présentation à l'écran par vidéo projecteur ou sur les ordinateurs de la salle multimédia d'une image, fixe ou animée : des dessins humoristiques, de courts dessins animés, des photographies d'art, des photographies insolites, des photographies d'actualité, des reproductions d'œuvres d'art, des énigmes (formes à retrouver à travers un dessin par exemple)...

L'apparition de l'image est le signal d'installation à sa table de travail sans que le professeur ait à parler, crier, rappeler à l'ordre.

L'image reste à l'écran tant que tout le monde n'est pas installé, calme et concentré.

On veille à alterner de jour en jour des images très différentes de façon à entretenir la curiosité, à maintenir l'effet de surprise : humour, tendresse, beauté, mystère, jeu...

Un court moment d'échanges entre les élèves peut être autorisé par l'enseignant quand il en a le temps et qu'il en voit l'intérêt pédagogique ou psychologique.

Le tout ne peut dépasser 5 minutes, la frustration éventuelle incite les élèves à faire des recherches personnelles pour en savoir davantage.

## Les modes de fonctionnement

Un **groupe d'environ 12 à 20** jeunes semble adapté au projet, 16 paraît idéal pour la construction des groupes. En effet, si **la majorité des activités sont individualisées** pour personnaliser la formation et faire face à l'hétérogénéité du public visé, **le collectif n'est jamais négligé**. Ces jeunes ont absolument besoin d'apprendre à vivre en société, à écouter et à prendre en compte les autres, à respecter des règles de vie en communauté, à trouver leur juste place au milieu de leurs pairs et au sein d'une hiérarchie. Se réconcilier avec eux-mêmes doit leur permettre de s'ouvrir aux autres et de devenir des **citoyens autonomes et responsables**. Cette éducation passe forcément par des activités de groupe et le groupe, pour être riche, doit être suffisamment étoffé.

Les « cours » sont totalement supprimés, toutes les activités sont présentées sous forme d'**ateliers, de modules ou de séances de 3 heures animées par un ou deux intervenants**. Les **groupes à géométrie variables** sont déterminés en fonction des besoins des jeunes et des activités programmées, de l'entretien particulier au groupe de 16 élèves en passant par les binômes, la demi classe et les groupes de besoin de 3 à 7 élèves.

**L'outil informatique tient une place de choix dans le dispositif**. Il participe à l'effet de rupture avec la scolarité en collège, permet une individualisation fine de la formation, rassure ceux qui craignent le jugement du maître lors des apprentissages, offre une grande diversité d'approches et développe des compétences utiles dans la plupart des métiers. Bien évidemment, l'ordinateur ne remplace jamais l'accompagnement par les adultes et le groupe des pairs.

**L'ouverture sur l'extérieur est essentielle** : accueil d'intervenants divers, stages, ateliers extérieurs, exploration de l'environnement socio-économique et culturel. Des ateliers de « **découverte professionnelle** » peuvent avoir lieu dans le lycée, pour les secteurs qui y sont représentés, ou dans d'autres lycées pour les autres secteurs. Un lycée tertiaire et un lycée industriel qui ont ouvert une telle section peuvent d'ailleurs s'échanger leurs élèves un certain nombre de demi journées par an. Des ateliers seront également construits sur des visites d'entreprises, préparées en amont et exploitées en aval. Des parents d'élèves qui acceptent de venir parler de leur métier peuvent aussi être sollicités.

## Le contenu de la formation

Chaque équipe construira **un programme à la fois cadré et modulable** pour éviter aussi bien l'improvisation et la navigation à vue que la rigidité et le manque de réalisme. Un plan de formation rigoureux sera établi en juin pour la rentrée de septembre mais il sera régulièrement modulé en fonction des évolutions des directives ministérielles ou rectorales, des besoins et des centres d'intérêt des jeunes, des opportunités du terrain et de l'environnement, des difficultés rencontrées...

**Les parcours seront inévitablement individualisés** puisque chaque jeune arrive avec des ressources et des lacunes qui lui sont propres, que chacun construira un projet d'orientation qui impliquera des compétences différentes. Par exemple, le stage long de fin d'année pourra être remplacé par des modules de mise à niveau en enseignement général pour les élèves qui auront décidé un retour en collège. Au contraire, ceux qui auraient besoin de davantage de jours de stage pourront les prendre sur les dernières semaines. L'équipe restreinte et l'emploi du temps décloisonné autorisent une grande souplesse et une réelle individualisation de la formation.

**Les disciplines sont totalement décloisonnées et n'apparaissent plus** dans les emplois du temps jusqu'à la mise en place des modules de remédiation en fonction des besoins. **Des ateliers thématiques animés par un ou plusieurs enseignants et/ou intervenants** suscitent les apprentissages espérés. L'équipe est attentive à la progression, de l'expression orale vers l'expression écrite, du « moins scolaire » vers du « plus scolaire ». On privilégiera **les activités plurielles**, c'est-à-dire qui servent plusieurs objectifs à la fois. Par exemple, un atelier autoportrait qui se situerait en début d'année scolaire permettrait de travailler l'expression écrite et orale, le bilan des ressources et des limites en vue de l'orientation, l'informatique, la culture générale. Ces activités sont proches des préoccupations des jeunes, surtout en début d'année, et elles visent toujours à les valoriser.

Chaque élève est invité à rédiger son **autoportrait physique et psychologique**. Son premier jet est retravaillé avec les enseignants, ainsi que les versions suivantes jusqu'à ce qu'il puisse être fier du résultat. Il utilisera, pour le portrait psychologique, les **tests papier et informatiques** passés pour cerner sa personnalité. Il peut aussi recourir à un certain nombre de textes mis à sa disposition pour l'aider à enrichir son travail : **portraits et autoportraits littéraires**. La version finale sera mise en page et illustrée grâce à la PAO<sup>10</sup>. Ce travail prendra place dans le **portfolio**, dans la partie « Je me connais » (voir page suivante).

---

<sup>10</sup> Présentation assistée par ordinateur

## **Les trois temps forts de l'année correspondent aux trois objectifs annoncés<sup>11</sup>** .

- Jusqu'aux vacances de Toussaint, les activités dominantes tournent autour de la **formation du groupe classe**, de la **reprise de confiance** et du **travail sur soi**.
- A partir des vacances de Toussaint les stages commencent et on se consacre à **l'élaboration du projet d'orientation** à travers des **ateliers**, des **entretiens** individuels, des **échanges en groupe et avec des intervenants extérieurs**, les **jours de stage**. Des tests sur feuilles, en ligne et sur didacticiels seront confrontés. On utilisera des logiciels classiques comme Parades, Le métier qui me plaît, Choix ou Horizon et des logiciels plus spécifiques comme Alizé qui offre des possibilités d'activités plurielles. Tous les ateliers sont de nature à développer les **capacités d'expression écrite et orale** des jeunes. Tous ces travaux prendront place dans un **portfolio, outil majeur de valorisation et d'orientation**, qui sera présenté aux professionnels lors de la recherche du lieu d'apprentissage ou au principal du collège pour le cas où le jeune envisage un retour en collège après cette année de réflexion. Ce portfolio pourrait être structuré en quatre parties : « Je me connais » - « Je m'informe au lycée » - « Je découvre sur le terrain » et « Je décide ».
- Les deux autres tiers de l'année seront consacrés parallèlement à **la remédiation disciplinaire sous la forme de modules**, et à la **préparation de l'entrée en apprentissage** par des activités favorisant la **socialisation et l'éducation citoyenne**.

**Les modules de remise à niveau** en lettres-histoire-géographie, mathématiques-sciences et anglais sont non seulement acceptés mais demandés par les élèves qui en réalisent la nécessité pour pouvoir mettre en œuvre leur projet professionnel. Ils ont lieu en **petits groupes de besoin** qui permettent une pédagogie « rapprochée » et l'individualisation. Ils peuvent faire l'objet d'un **travail méthodologique**. L'intervention de praticiens en psychologie cognitive<sup>12</sup> représentera un appui appréciable dans les établissements qui disposent de ces ressources. En effet, au-delà de la nécessité de reprendre confiance en eux et d'être motivés pour travailler ces disciplines, ces jeunes souffrent souvent d'un déficit de compétences transversales et méthodologiques : être attentif, comprendre, mémoriser, imaginer, abstraire, présenter un dossier, s'informer, s'adapter aux situations et aux personnes, transférer les acquis, s'autoévaluer pour progresser...

---

<sup>11</sup> Page 7 de ce dossier

<sup>12</sup> Pédagogie des gestes mentaux, PEI, ARL, Romain, sophrologie, méthodes de formation utilisées en entreprises...

# Les évaluations

**L'évaluation des apprentis juniors** n'a pas obligatoirement lieu d'être chiffrée, en particulier en début d'année. Il peut être judicieux d'attendre les évaluations en vue de constituer les modules de remédiation pour introduire à nouveau des notes. Et encore celles-ci doivent-elles être relativisées et expliquées pour éviter tout risque d'humiliation, de dévalorisation, de découragement. En effet, il convient de puiser l'esprit de l'évaluation dans son étymologie : donner de la valeur. Par contre les jeunes, les familles et les correspondants en collèges doivent être correctement informés des niveaux atteints et des possibilités sur les plans scolaire et professionnel. **Une fiche de liaison**, complétée par les professeurs du binôme animateur au cours d'entretiens, rendra compte de l'évolution du jeune et de son projet : attitude au lycée, capacités de travail en autonomie et en groupe, comportement en stage, niveau d'implication, compétences acquises, besoins en termes de mise à niveau disciplinaire... Le jeune disposera d'une colonne pour réagir à ces appréciations. Cette fiche de liaison pourrait se présenter sous la forme d'un A3 recto verso qui concentrerait les résumés des quatre bilans établis avec le jeune et sa famille et les certificats de stages. Ce document sera placé à la fin du portfolio.

**Les correspondants en collèges** sont tenus informés des résultats de leurs anciens élèves, voire associés aux activités du lycée professionnel s'ils le souhaitent. Ils reçoivent la fiche bilan et sont invités au vernissage des portfolios en fin d'année. Cette collaboration étroite leur permet d'affiner l'orientation de leurs élèves pour les années suivantes.

**Les référents en entreprises** sont également impliqués dans l'évaluation des jeunes qui se montrent souvent plus réceptifs au jugement d'un professionnel qu'à celui d'un enseignant, fût-il appelé animateur.

**L'évaluation de la section** se fera en deux temps. D'abord début juillet 2007 par le nombre d'élèves restés toute l'année dans la section et ayant élaboré un projet réaliste : contrat d'apprentissage junior, CAP/BEP préparé en lycée professionnel ou retour en collège. Ensuite, il sera intéressant de recontacter ces jeunes fin 2008 pour connaître leur devenir. Ils seront, à cette occasion, invités à venir témoigner de leur réussite et de leurs difficultés auprès de ceux qui les auront remplacés sur les bancs du lycée.